



MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTREE A GGSB

Information à destination des familles

27/08/2020



Le présent document spécifie l'application dans notre établissement des directives ministérielles indiquées dans le protocole sanitaire publié le 26 août 2020.

LE PORT DU MASQUE

- Port du masque **obligatoire pour tous les élèves du collège/lycée** à l'intérieur (salles, couloirs) comme à l'extérieur (dans la cour de récréation et devant le portail de l'établissement).
- Le masque est **fourni par les familles**. Une aide du département est cependant mise en place pour fournir deux masques lavables et réutilisables par élève de collège.
- Par journée, les élèves doivent avoir avec eux **deux masques jetables** (*un par demi-journée*) ou **un masque en tissu lavable** et réutilisable.
- Pour **les personnels**, le port du masque est également **obligatoire** au sein de l'établissement.
- La **distanciation physique n'est pas obligatoire** dès lors qu'**un masque** de protection est porté par les élèves et les personnels.

- Au **portail d'entrée**, vérification du port du masque pour chaque élève.
- Les élèves **gardent leur masque** pendant toute la durée des **cours**, des **déplacements** et des **récréations**.
- Au **self**, les élèves gardent le masque dès qu'ils sont amenés à se déplacer. Ils ne peuvent **retirer leur masque qu'une fois assis à leur place** pour déjeuner.

**Tout manquement à ces règles concernant le port du masque
entraînera des sanctions.**

LE LAVAGE DES MAINS

- A l'arrivée dans l'établissement, les élèves se lavent les mains, soit à l'eau et au savon en se rendant aux toilettes, soit au gel hydroalcoolique à l'aide des distributeurs automatiques installés à l'entrée sur la cour.
- A chaque entrée dans une salle, les professeurs veillent à ce que chaque élève se lave les mains avec le gel hydroalcoolique situé à l'entrée de la salle.
- Une fois ce lavage des mains effectué, les élèves peuvent manipuler le matériel commun (livres, ordinateurs...).

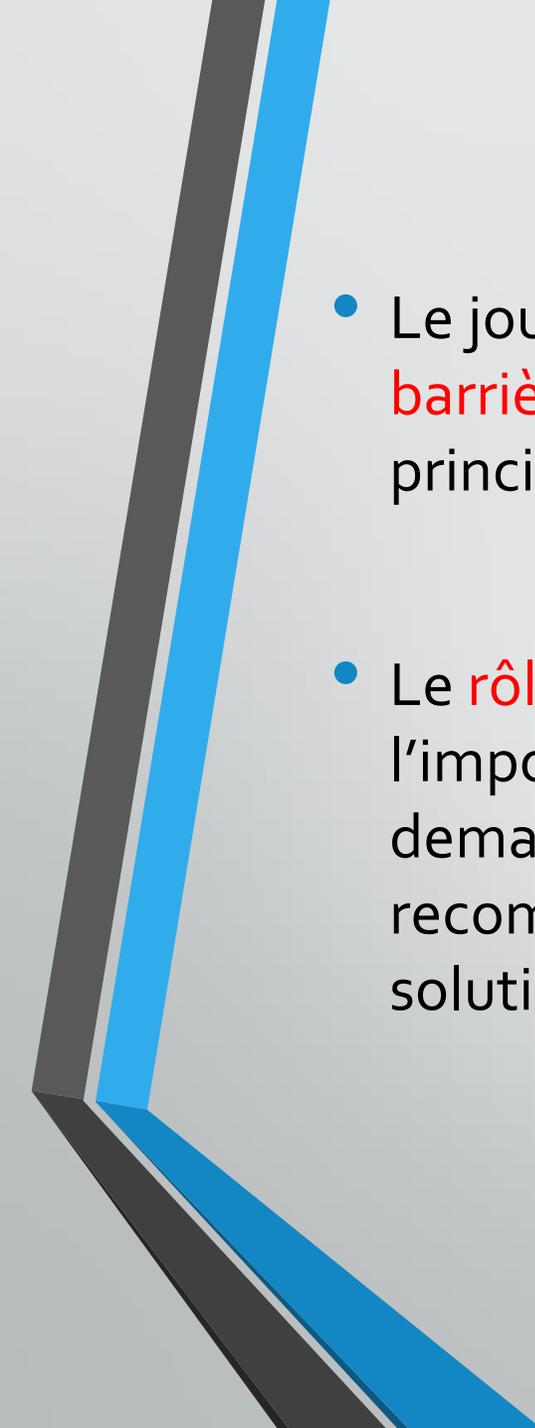
NETTOYAGE & VENTILATION DES SALLES

- Les salles de classe sont **aérées à chaque récréation**, à la **pause méridienne** et **le soir**.
- Les salles de classe sont **nettoyées et désinfectées une fois par jour** (sols, bureaux, tables, poignées).
- Afin de **limiter le brassage des élèves**, la majorité des classes ont **une salle qui leur est plus particulièrement dédiée** et changent donc très peu de salle au cours d'une journée.

EN CAS DE SYMPTÔMES

Les parents s'engagent à **ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas de symptômes** évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

- En cas de symptômes au sein de l'établissement, l'élève est **isolé à l'infirmierie avec son masque**.
- **Sa température est prise** à l'aide d'un thermomètre sans contact.
- **Les parents sont appelés sans délai** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrière. Il leur est rappelé la procédure à suivre.

- 
- Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une **formation sur les gestes barrière et sur le respect du protocole sanitaire** avec leur professeur principal.
 - Le **rôle des parents d'élève est essentiel** afin de bien expliquer aux enfants l'importance des gestes barrière et des mesures mises en place. Nous demandons aux élèves de se munir de mouchoirs en papier et nous recommandons fortement à chaque élève d'avoir sur lui un flacon de solution hydroalcoolique.



Malgré ce contexte particulier, nous souhaitons à tous nos élèves une très bonne rentrée.